

24 récits d'acteurs engagés dans l'économie sociale et solidaire

entre adaptation, résilience et mutation face à la crise

en Hauts-de-France



Avant-propos

Dès le premier confinement en mars 2020, **les structures de l'ESS portant des activités compatibles avec la crise sanitaire ont pris en compte les impératifs et mesures en découlant et ont organisé leurs activités.** Celles répondant aux besoins du quotidien ont fait face à des situations de suractivité. Celles frappées par les mesures d'ordre administratif liées au confinement se sont retrouvées en arrêt ou en sous activité. **L'ESS a donc été impactée très fortement** avec cette particularité que ses bénévoles qui constituent ses instances de gouvernance ou ses forces vives du terrain ont vécu une variété de situations.

Les salariés de l'ESS ont quant à eux également vécu une diversité de situation, chômage total ou partiel, télétravail ou pas, arrêt de leur formation permettant un parcours professionnel espéré... mais également perte de leur poste travail du fait d'un licenciement. **Si l'ESS a été moins impactée que l'ensemble de l'économie privée des Hauts de France, on observe une diminution de 3 670 postes au 2^e trimestre 2020** par rapport au 2^e trimestre 2019 et une diminution de 2,4% d'établissements au 3^e trimestre 2020 par rapport au 3^e trimestre 2019

En lisant ce livret de 24 récits de l'ESS HDF aux premiers temps de la pandémie de la Covid 19, vous évalueriez comment les organisations de l'ESS impliquées dans divers secteurs d'activité ou sur la transition écologique ont été **fragilisées et confrontées à une diversité de situations : elles se sont adaptées, elles ont innové**, elles ont sollicité des appuis financiers tout en préparant l'après Covid19.

Si son échéance reste encore une inconnue, les impacts financiers, économiques et organisationnels de ce début de crise sanitaire sont d'ores et déjà lisibles dans les témoignages constituant ce livret que vous avez dans les mains.

A ce propos, l'Observatoire régional de l'ESS vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour sa prochaine note de conjoncture déclinant les évolutions des établissements et des emplois de l'ESS des Hauts de France sur l'année 2020 et pour un second livret de témoignages.

Bonne lecture,



Zoom sur des activités en lien avec l'urgence écologique

A travers 8 articles de ce livret, vous découvrirez le vécu des structures de l'ESS impliquées dans leur cœur de métier sur la transition écologique. Ce regard spécifique par la CRESS se fait dans le cadre de sa convention avec l'ADEME. **L'Agence de la transition écologique a appuyé l'ESS via deux de ses dispositifs des structures de l'ESS** : un fond dédié à celles de moins de 3 salariés impliquées sur la TEE et un fond dédié aux structures de type Recycleries-Ressourceries.


Les situations relatives au début de la crise sanitaire touchent diverses activités des structures de l'ESS impliquées sur la transition écologique :

- Arrêt d'activités telles que le tri, la réparation ou la vente, arrêt de commandes de certains clients et problèmes logistiques dans les structures mobilisées sur l'économie circulaire ;
- Arrêt des activités de conseils, d'accompagnement et de formation dédiées aux structures du réemploi et de la réutilisation ;
- Suractivité, adaptation, innovation et développement de circuits courts autour des productions agricoles notamment biologiques et alimentaires ;
- Arrêt des activités pédagogiques, des séjours de sensibilisation et d'éducation à la nature et celles d'hébergement touristique.

Comme pour les autres structures de l'ESS, vous verrez également le rôle des bénévoles, le recours au numérique et les réalités économiques nécessitant au fil de l'eau la sollicitation d'appuis financiers.



Sommaire

- | | | | |
|----|--|----|---|
| 4 | Il était deux fois...  | 16 | Le Mouvement Associatif |
| 5 | Créons la COOP | 17 | Les cavaliers de Villeneuve d'Ascq |
| 6 | ArboréSens  | 18 | Accueil Paysan  |
| 7 | Arcane | 19 | La Mutualité Française Hauts-de-France |
| 8 | Le Relais  | 20 | La Fondation du Nord |
| 9 | Maillage | 21 | L'UDES |
| 10 | CAP 3C  | 22 | Le Polder  |
| 11 | Union Territoriale Mutualité Française SSAM | 23 | Crédit Coopératif de Lille |
| 12 | URIOPSS | 24 | Le Bois de Deux Mains  |
| 13 | AMB ASSAD | 25 | L'URACEN |
| 14 | La Blanchisserie Centrale | 26 | Réseau Tremplin |
| 15 | Le Jardin de Cocagne  | 27 | APEI de Lens et environs |

L'économie sociale et solidaire et la CRESS Hauts-de-France

L'**économie sociale et solidaire** (ESS) regroupe un ensemble de structures qui cherchent à concilier utilité sociale, solidarité, performance économique et gouvernance démocratique, avec pour ambition de donner à notre société davantage de cohésion sociale. Ce sont des sociétés de personnes et non de capitaux, qui ont un fonctionnement collectif et démocratique et qui privilégient le territoire local.

Présentes dans chacune des régions, les **Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire** (CRESS) rassemblent les entreprises et réseaux de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), et en assurent la promotion, le développement et la représentation sur les territoires.

En région Hauts-de-France, l'ESS représente une part importante de l'économie, avec 14 708 établissements employeurs et 198 818 salariés soit 10.8% de l'ensemble des salariés de la région Hauts-de-France (Source INSEE-Flores 2017 - Traitement CRESS HDF).

L'arrêt de l'activité de la jeune Ressourcerie

Jeune et dynamique : la ressourcerie prend son envol...

En 2017, après avoir démarré bénévolement des actions de collecte d'objets et de meubles pouvant être réutilisés, un collectif d'habitants du Montreuillois crée une association ayant pour objet la création d'une Ressourcerie. Le but est de participer à la réduction des déchets du Montreuillois tout en visant l'apprentissage et l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi.

Grâce à un Fonds d'Investissement pour le Développement de L'Entreprenariat Social et Solidaire (FIDESS) porté par la Ressourcerie associative ATRE, une étude action décline les modalités de sa mise en œuvre.

L'embauche de deux salariés, le changement de locaux devenus exiguës, la captation de moyens financiers et la réception de l'agrément ACI en janvier 2020 dessinent le visage de cette jeune Ressourcerie.

... mais le confinement coupe son élan et retarde son plan de développement...

Alors que le nouveau local de 1000 m2 est organisé pour recevoir des acheteurs toujours plus nombreux et pour exposer une variété importante de produits rangés par catégorie, alors qu'il est possible de développer l'équipe et de recruter des personnes en insertion, alors que des projets d'activités nouvelles sont discutés par les administrateurs, l'association arrête son activité et ne recrute pas du fait du confinement. Ses 2 salariés permanents sont partiellement en chômage et ses bénévoles du conseil d'administration gèrent les urgences tout en préparant l'après.

...et des appuis financiers sollicités

Avec un loyer à payer chaque mois et un magasin fermé qui empêche de réaliser le chiffre d'affaires escompté, la situation économique inquiète l'association. Elle sollicite et reçoit le fond de solidarité à l'ESS mis en œuvre par le Haut-commissariat à l'ESS puis reçoit le même appui abondé par l'ADEME.

En parallèle, la directrice se mobilise avec le réseau national des Ressourceries pour exprimer le besoin d'un fond financier dédié au réemploi qui se concrétisera et que l'ADEME portera puis sollicite l'appui du Fond Départemental à l'Insertion en visant un financement dédié à un investissement utile pour ses activités de collectes et de valorisation.

Un appui de l'ADEME

En septembre 2020, « Il était deux fois... » a bénéficié d'une aide de 11 000 € de l'ADEME, Agence de la transition, dans le cadre d'un dispositif exceptionnel de secours aux structures de l'économie sociale et solidaire dont l'activité relevait du réemploi et de la réutilisation. L'objectif recherché de ce dispositif était de stabiliser la situation de trésorerie et de préparer la relance de l'activité.

L'association se mobilise pour se développer

Grâce aux aides acquises dont celle de l'ADEME, son compte de résultat de 2020 est équilibré. Son objectif pour 2021 est d'augmenter son chiffre d'affaires et de proposer de nouveaux métiers aux personnes en insertion. Elle investit donc pour diversifier ses activités.

" L'en gouement pour développer la Ressourcerie n'est pas amoindri : recruter, investir, mettre en œuvre les nouveaux chantiers et des ateliers... restent ses priorités "

facebook.com/ressourcerieiletaitdeuxfois



Les bénévoles gèrent l'épicerie

Créée en mai 2019, l'unique épicerie associative de Creil propose des produits locaux issus de l'agriculture biologique ou raisonnée qui sont vendus à un prix le moins élevé possible.

Jusqu'au confinement, **ses 220 adhérents sont à la fois consommateurs, décideurs et bénévoles** et se mobilisent 3 heures par mois pour la faire vivre dans son quotidien et pour organiser son développement. Cette dynamique humaine a subi de plein fouet le contexte sanitaire.

En premier lieu, les adhérents ont décidé de **réduire les horaires d'ouverture** de l'épicerie afin de prendre en compte l'indisponibilité ou la vulnérabilité de certains d'entre eux. En deuxième lieu, **ils ont reporté l'assemblée générale** et ont établi ensemble **un seuil de 3 consommateurs** au sein du magasin puis adopté un ensemble de mesures sanitaires.

Pour autant, certains adhérents consommateurs ne venant plus au magasin, il a été nécessaire de leur trouver des solutions. Pour ceux qui ne sortaient plus de chez eux, **une livraison de paniers solidaires** a été mise en place avec les centres sociaux et une association de jeunes.

Pour ceux qui préféraient passer commande et récupérer leurs achats en vélo ou en voiture, c'est un **service « drive »** qui a été organisé. Enfin, **des habitants dans le besoin ont reçu des paniers alimentaires**.

Du fait de leur culture participative et coopérative, les bénévoles même en moindre nombre et en limitant fortement leurs contacts **sont parvenus à maintenir l'autogestion de l'épicerie et à faire augmenter les ventes et les adhésions**.

Le résultat de cette mobilisation se traduit également par une prise de connaissance de la population locale dans sa diversité de la qualité des produits alimentaires de l'épicerie et des possibilités d'accès pour les personnes en précarité financière

Avec satisfaction, à la sortie du confinement, l'association active le recrutement de 2 salariées initialement prévu en mars et prépare son assemblée générale annuelle.

"Une culture participative et coopérative qui permet de maintenir le pilotage de l'association"

facebook.com/Creonslacoop/



Arrêt total de l'activité et chômage partiel

En fin 2019, l'association ArboréSens recrute. Elle vise pour 2020 un développement de ses prestations d'activités et de séjours nature à thématique médiévale et indienne, ceci via des activités très diverses dont la grimpe d'arbres qui fait sa fierté et son originalité.

Dès le confinement, l'ensemble de ses activités s'arrêtent. Aucun séjour avec hébergement ni aucune activité ludique, sportive ou pédagogique ne peut avoir lieu alors que la saison commence et s'annonce prometteuse, tant à demeure sur le site arboré mis à disposition par l'Union Départementale des Centres de Vacances son partenaire associatif que sur d'autres sites en région HDF.

" La saison était bien préparée, mais tout s'est arrêté, même l'expérimentation de nouvelles activités. "

Au-delà du non accueil de ses usagers, elle n'a pas pu expérimenter les nouvelles activités en perspective de son développement économique et la formation d'un salarié conduisant au certificat de qualification professionnelle d'éducateur grimpe d'arbre a été interrompue.

L'absence totale de chiffre d'affaires conduit les membres du bureau d'ArboréSens à devoir sauver les deux emplois créés en 2019 ainsi que son vivier de partenaires associatifs. La prise en charge du chômage de ses 2 salariés à 100% lui est accordée de mi-mars à fin mai puis partiellement pour le mois de juin durant lequel quelques activités de jour sont réalisées.

Sans aucune ressource financière et confrontée aux charges fixes, elle demande à l'agence nationale du sport et auprès de la région, le versement des subventions relatives aux deux créations de postes de 2019 et saisit des dispositifs en cours.

L'appui vital du Fond de Solidarité et du Dispositif de secours à l'ESS

Le fond de solidarité mis en œuvre par l'Etat, lui apporte rapidement une première aide puis avec l'appui de l'opérateur en charge du dispositif local d'appui de la Somme (DLA80), elle sollicite en tant que petite association, le dispositif de secours à l'ESS, mis en œuvre par le Haut - Commissariat à l'ESS et à l'innovation sociale et le ministère à la transition écologique et solidaire.

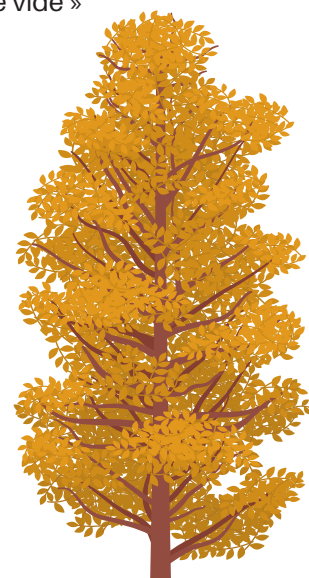
En peu de temps, elle fait le dossier, reçoit l'avis positif du comité de sélection et obtient une aide de 5 000€ correspondant au montant des charges fixes incontournables auxquelles elle faisait face et permettant de préparer les activités sans hébergement de l'été et de l'automne 2020.

Des perspectives 2021 contrariées

Les aides et la baisse des dépenses lui ont permis de finir l'année 2020 avec un résultat positif. Néanmoins l'année 2021 s'annonce difficile : elle constate après coup, un trop perçu de l'Agence de Services et de Paiement qu'elle doit rembourser, l'aide obtenue pour la création des postes est arrivée à échéance et ses activités restent soumises à de lourdes restrictions ne lui permettent pas d'atteindre le chiffre d'affaires escompté.

Pourtant, des demandes de prestations lui arrivent. Afin de développer de nouvelles activités lors de la nouvelle saison de 2021, elle amorce un accompagnement dans le cadre du DLA.

Des conseils, des tarifs nouveaux et des outils de communication se mettent en place...mais la crise sanitaire perdurant, la reprise n'est pas encore là, ni le développement ni le recrutement. « C'est comme si nous avions travaillé dans le vide »



Un 27e anniversaire avec beaucoup d'impossibles, mais les pieds dans les starting-blocks !

Arcane met en œuvre des services dans les domaines de la **régie d'événements, de l'installation d'équipements techniques et de la diffusion culturelle**. Agréée « atelier et chantier d'insertion », elle comptait avant le confinement 22 personnes en insertion qui opéraient au quotidien en préparant des salles de spectacles, en montant ou démontant des décors, en chargeant ou déchargeant du matériel, en installant ou en repliant des chapiteaux ou des tribunes et en assurant la diffusion d'affiches et de flyers de communication relatifs aux événements et spectacles culturels se déroulant sur la métropole lilloise et au-delà de la frontière belge. En septembre 2020, son équipe de salariés en insertion est réduite à 10 personnes.

Ses clients œuvrant dans le secteur de la culture et de l'événementiel ont arrêté totalement leur activité pendant le confinement puis du fait des mesures sanitaires toujours en place, ils ne les ont toujours pas reprises ou que très partiellement. Ils lui expriment **la reconnaissance de leur bon partenariat et la qualité de ses prestations**. Arcane, tout en étant **prête à se remobiliser, est en attente de la reprise d'activité**.

Après la fin du confinement, un carnet de commande vide et un effectif des salariés en insertion amoindri...

Pendant la période du confinement, l'association a mis ses **22 salariés en insertion à l'arrêt**. Dix d'entre eux dont les contrats d'insertion arrivaient à échéance n'ont pas pu voir leur contrat renouvelé. Par ailleurs, du fait de l'absence de nouveaux contrats de prestations en matière de logistique, son conseil d'administration a opté pour **reporter dans le temps le recrutement**. Face aux difficultés économiques résultant de ce contexte, ARCANE a demandé une aide au fonds départemental de l'insertion.

...mais un rayon de soleil sur ses activités et ses salariés.

«Néanmoins, deux salariés en insertion ont trouvé **une entrée professionnelle positive** malgré le contexte. L'un a été embauché avec un contrat indéterminé à l'Opéra de Lille, l'autre a eu l'opportunité d'un contrat déterminé à Manpower... ».

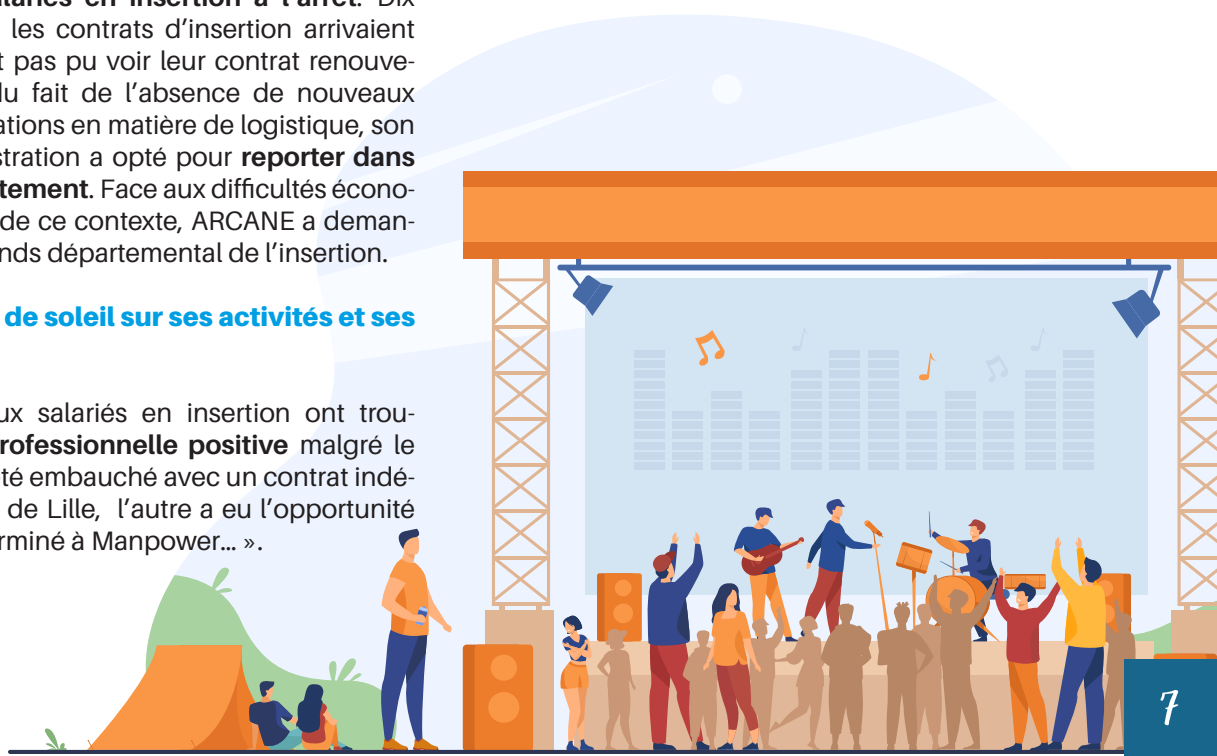
« Certains de nos clients, tels le Zénith de Lille ou le Colisée de Roubaix pour ne citer qu'eux, témoignent d'un lien persistant avec nous et partagent notre **espoir tenace d'une sortie du tunnel** pour travailler à nouveau ensemble ».

« Des structures préparent leur reprise d'activité et nous sollicitent à nouveau pour assurer la diffusion de leurs programmes culturels donc **nos équipes en nombre réduit et nos véhicules sont de nouveau sur les routes** ».

« Et depuis peu, nous produisons et vendons un produit de circonstance, un écran plexiglas dans différents formats que nous livrons et installons gratuitement »

" Le secteur de la culture et de l'événementiel est en attente de la reprise d'activité. "

facebook.com/arcanemediationculturelle/



Pas plus de 200 tonnes de stockage chez nous à Ploisy

Le Relais est un réseau de SCOP qui agit depuis plus de 35 ans pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion par la création d'emplois durables et locaux. Leader de la filière textile en France, il reçoit des dons de textiles qu'il trie localement afin de les revendre lorsqu'ils sont utilisables en l'état ou de les introduire dans des productions de chiffons d'essuyage pour l'industrie ou de matériaux avec notamment l'isolant Métisse®. Le reste est valorisé énergétiquement. L'établissement de Ploisy, à l'identique des autres établissements du réseau avec lesquels il travaille en étroite collaboration, a subi de plein fouet **l'arrêt de son activité.**

Marchés bloqués, stockage limité, textiles confinés

Dès le début du confinement, **Le Relais de Ploisy a demandé à ses donateurs de garder chez eux les vêtements et les chaussures** qu'ils souhaitent donner car **très vite, les 200 tonnes collectées par semaine ne pouvaient plus être traitées ni stockées.**

En effet, il a été contraint de **suspendre son activité de tri et de valorisation** qu'il opère habituellement sous divers formats, notamment en les vendant en l'état dans ses 9 boutiques Ding Fring (3 dans l'Aisne, 3 dans la Marne, 3 dans l'Oise), en les conditionnant pour l'export notamment pour les Relais au Burkina, Sénégal et Madagascar, en les transformant en isolant pour le bâtiment Métisse dans l'usine de Billy Berclau (62).

Son lieu de stockage de 4000 m² situé à Ploisy près de Soissons est organisé pour recevoir 200 tonnes de matières à trier.

Courant juin, la reprise de la collecte et de l'activité

Depuis le 16 juin, Le Relais de Ploisy a pu reprendre ses services de collecte après la mise en place d'un plan de relance de la filière par l'ensemble des acteurs de la filière textile, l'éco-organisme Eco TLC et le Ministère de la Transition Ecologique & Solidaire. Ainsi, dès le 16 juin, Le Relais a remis progressivement son parc de 1650 conteneurs en route et a assuré ses services de collecte et de tri, tout en veillant au respect des mesures sanitaires pour ses 150 salariés. 150 à 200 tonnes de textiles sont à nouveau collectées et traitées par semaine par l'établissement de Ploisy.

" Collecter 200 tonnes de matières par semaine nécessite qu'elles soient triées et valorisées dans la semaine car le lieu de stockage est organisé en conséquence. "

facebook.com/lerelais.org



Un accompagnement différent mais des projets !

Maillage est une association créée en 2000 dont le cœur de métier est **l'accompagnement à la création d'activité sur des services de proximité**. Elle propose un **accompagnement individualisé ainsi que des formations pour bénévoles ou salariés associatifs**.

Pendant la période de confinement, les sept salariés ont continué leur **activité à distance**, à l'exception de deux collaborateurs chargés d'organiser des cycles de formation qui ont été placés en activité partielle.

Concernant le lien avec les porteurs de projets, il a été adapté en fonction de la situation personnelle de chacun, de leurs besoins et de leurs souhaits à poursuivre leur activité. L'association a constaté une perte de lien avec certains entrepreneurs. D'autres ont saisi l'opportunité liée au confinement pour réfléchir à la concrétisation de leur projet.

Un accompagnement adapté au niveau d'avancement du projet

Pour les personnes en phase d'idéation, **un accompagnement classique a été proposé à distance**. Pour celles ayant déjà lancé leur activité, les besoins ont porté le plus souvent sur **des questions techniques spécifiques à la période** : mise en place du chômage partiel, activation des dispositifs financiers...

De nouveaux outils pour répondre aux besoins

L'équipe de Maillage a mis en place une veille et développé de nouveaux supports. Pour faciliter la diffusion d'informations, elle a participé à **la construction de webinaires dédiés aux dispositifs et mesures activables par les structures de l'ESS**. Pour exemple, afin d'aider au décodage des dispositifs financiers à destination des structures de l'ESS, elle a noué un partenariat avec Harmonium, un cabinet d'experts comptables.

Les créations d'activité se poursuivent

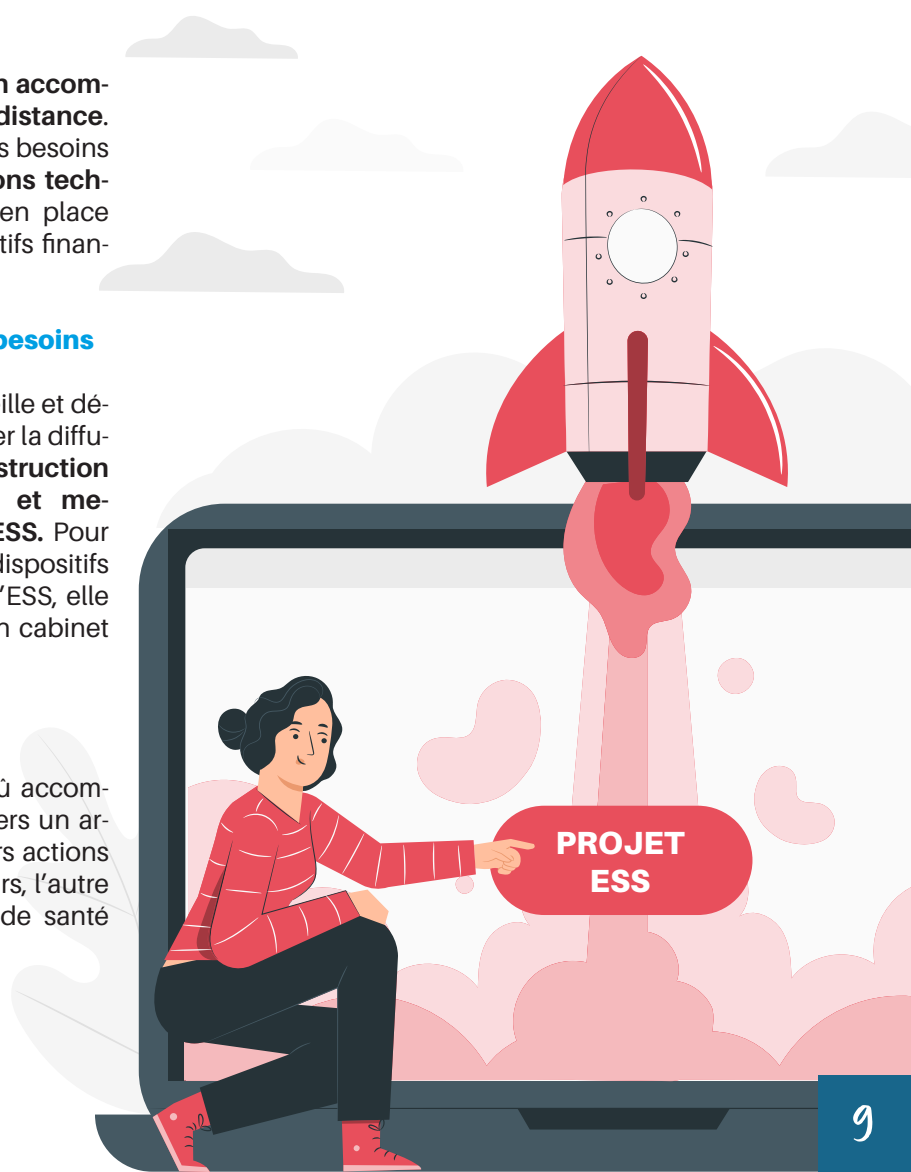
Si durant le confinement l'association a dû accompagner pendant la crise deux structures vers un arrêt d'activité, en raison de la nature de leurs actions (l'une accompagnant les élèves décrocheurs, l'autre proposant des ateliers de sensibilisation de santé

dans les EHPAD), **les envies de création d'activité demeurent présentes sur le territoire**.

L'association a reçu de nombreuses sollicitations de porteurs de projet pour qui **le confinement a été un élément déclencheur**. Comparé à l'année précédente, **le nombre de nouveaux porteurs de projet est identique**. Pour y répondre, elle poursuit donc ses premières rencontres d'accueil en collectif mais sous forme virtuelle.

"Une agilité pour proposer un accompagnement adapté aux contraintes sanitaires."

www.maillage.asso.fr



Les limites du recours au télétravail

CAP3C est une Société Coopérative et Participative (SCOP) implantée à Beauvais dans l'Oise et composée de huit salariés. Son champ d'action est le conseil, l'étude et l'accompagnement de collectivités et d'associations dans le domaine du réemploi et de la réutilisation.

En tant que cabinet spécialisé autour de la création de Recycleries-Ressourceries, elle propose des études de faisabilité, des schémas directeurs et de nouveaux dispositifs de gestion alternative de déchets. Agréée organisme de formation, elle propose également des actions de formation.

Les salariés du cabinet ont télé travaillé pendant le confinement. Cependant, toute l'activité n'a pas pu se poursuivre.

En temps normal, une partie de l'équipe est amenée à se déplacer pour dispenser des formations et réaliser des interventions diverses. Certaines actions n'étant pas réalisables en distanciel ou dans les conditions habituelles ont été reportées à des dates ultérieures. Ce fut le cas pour les actions de formation et les prestations d'assistance à l'utilisation du logiciel de gestion des Recycleries-Ressourceries (GDR) car les structures bénéficiaires étaient fermées.

Pour toutes ces raisons, CAP3C a eu recours au chômage partiel et a mobilisé le fonds de solidarité pour atténuer l'impact financier de la période.

Une abondance des demandes des acteurs ESS du réemploi et de la réutilisation

Le secteur du réemploi et de la réutilisation est en plein développement : de nouveaux projets voient le jour et des acteurs dynamiques de l'ESS œuvrant dans ce domaine diversifient leurs activités et se professionnalisent.

La principale difficulté pour Cap3c aujourd'hui est un effet d'entonnoir engendré par l'abondance des demandes en formation, étude et accompagnement et par les contraintes sanitaires qui retardent les échéances, la clôture et la facturation de certaines missions.

" Du chômage partiel et un fonds de solidarité pour atténuer l'impact financier. "

www.cap3c.net

www.gdr.coop



Les mutuelles veillent localement à la continuité des soins

Le confinement mis en place le 16 mars a nécessité une mobilisation forte de l'Union Territoriale Aisne-Nord-Pas de Calais qui a dû **gérer simultanément l'arrêt de certaines activités et la poursuite d'autres activités.**

Concrètement, **les magasins d'optique, les centres d'audition, de santé dentaire et d'ophtalmologie ont fermé. Aussi, 50 % des collaborateurs (soit 400 personnes) ont été mis en chômage partiel et le chiffre d'affaire de ces activités s'est arrêté brutalement** (alors qu'elles représentent 60 % du chiffre d'affaire de l'Union Territoriale Aisne-Nord-Pas de Calais).

Après le choc de l'arrêt, des dispositions ont été activées pour la prise en charge des patients/clients les plus fragiles tout en assurant leur sécurité ainsi que celles des collaborateurs. Ceci a été mis en place en cohérence avec les modalités d'organisation de chaque spécialité (optique, dentaire, etc) dans chaque territoire. Pour exemple, en dentaire, dans le département du Pas-de-Calais, l'Union Territoriale Aisne-Nord-Pas de Calais a fait appel à ses salariés volontaires pour renforcer la plateforme de régulation téléphonique et assurer des gardes. Dans le département du Nord, le service d'urgence a été, dans certains cas, organisé par le conseil de l'ordre.

Aussi, l'Union Territoriale Aisne-Nord-Pas de Calais a assuré un accueil téléphonique pour qualifier le besoin de la personne et la réorienter vers le service d'urgence, si nécessaire.

A contrario, les services d'hospitalisation à domicile, de soins à domicile ou encore les pharmacies gérés par l'Union Territoriale Aisne-Nord-Pas de Calais ont poursuivi leur activité dans cette période inédite où les questionnements étaient multiples tant sur l'évolution de l'épidémie que sur les protocoles à mettre en œuvre.

Les fonctions support, réorganisées en télétravail, se sont donc mobilisées pour assurer et sécuriser **la continuité des activités ou l'organisation de services d'urgence.** Pour ce faire, il fut nécessaire de veiller aux équipements de protection individuelle, d'établir des protocoles sanitaires et de prise en charge ou encore d'imaginer des **dynamiques de**

coopération et de solidarité avec les autres acteurs du soin, notamment la médecine de ville et les institutions de type EHPAD.

Globalement, la période a conduit à l'Unité Territoriale Aisne-Nord-Pas de Calais à revisiter ses modes d'organisation. En interne, **une réflexion est initiée pour étendre le télétravail ou encore développer le digital** via Internet, les réseaux sociaux ou la téléphonie (SMS en direction des équipes soignantes, rendez-vous pour privatiser un magasin, au click and collect, etc).

En externe, elle souhaite **maintenir ses liens avec les acteurs locaux.** L'agilité, la coopération et la solidarité entre les acteurs de proximité ont été véritablement **une force pour apporter des solutions aux problématiques locales.**

" L'agilité, la coopération et la solidarité des acteurs de proximité... Une force pour apporter des solutions aux problématiques locales. "

www.feelvie.fr



Les structures de la solidarité fortement impactées

Les établissements de l'économie sociale et solidaire œuvrant auprès des personnes précaires, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, de la petite enfance, de la protection de l'enfance ou encore de la santé ont été confrontés **tant à des surcoûts** qu'à **des baisses de recettes**.

Naturellement, on pense aux Equipements de Protections Individuelles (EPI) indispensables pour la sécurité des personnes vulnérables et des professionnels. Mais les surcoûts ont été bien plus divers et conséquents pour assurer la continuité du service durant la période de crise sanitaire. La gestion des ressources humaines ou encore l'achat de matériel informatique ont alourdi de façon importante les charges des établissements. L'enquête flash de l'UNIOPSS le précise en dévoilant **des surcoûts liés à la gestion du personnel parfois deux fois supérieurs aux surcoûts liés aux EPI**.

Parallèlement, dans cette même période, les établissements ont été confrontés à une baisse de leurs recettes. Là encore, l'UNIOPSS évoque via son enquête des motifs multiples. On peut notamment pointer des **fermetures partielles d'activité ou une baisse de participation des usagers**. Des montants loin d'être dérisoires pour les établissements qui pour certains vont voir leurs pertes compensées mais pour d'autres sont encore dans l'attente de mesures financières

L'enquête flash réalisée par le réseau Uniopss-Uriopss auprès de 2000 structures de la solidarité est en ligne.



Suractivité et surcoûts pour les services à domicile

L'AMB ASSAD propose depuis près de 40 ans des services à domicile pour faciliter le quotidien principalement de personnes âgées ou handicapées. Pour ce faire, elle dispose d'un **Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile** ainsi qu'un **Service de Soins Infirmiers A Domicile** qui interviennent dans le Boulonnais, le Calaisis et l'Audomarois. Plus de 300 salariés sont actifs sur des prestations classiques mais également dans des domaines plus spécifiques tels que la prise en charge à domicile de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, Parkinson, Sclérose en plaques....

La situation nouvelle que fut celle du confinement a **bousculé tant les bénéficiaires, le personnel de terrain que le personnel administratif**. À la demande du Conseil Départemental, de l'Agence Régionale de la Santé, des caisses de retraite ou des mutuelles, certaines prises en charge ont été stoppées car considérées comme non vitales.

Par ailleurs, certains bénéficiaires ont souhaité de leur propre initiative suspendre leur prise en charge par crainte de la Covid 19.

Malgré une baisse du nombre d'heures prestées, l'association a vécu une augmentation de son activité administrative. En effet, il a fallu repenser les plannings des professionnels de terrain, au regard des bénéficiaires pour lesquels le service était maintenu mais aussi des professionnels présents. **L'association a maintenu la continuité de ses services malgré 30% d'absentéisme** (lié notamment à des absences pour suspicions de la Covid 19 ou pour garde d'enfants).

A ceci, il faut ajouter la **gestion des équipements de protection individuelle** pour l'ensemble des personnels : **les partenariats tissés avec les entreprises, collectivités et fondations** pour permettre l'approvisionnement et l'organisation chaque semaine de leur distribution auprès de l'ensemble des salariés.

Enfin, les inquiétudes et craintes des professionnels comme des bénéficiaires durant la période ont nécessité de prendre du temps pour écouter, apaiser, entendre leurs préoccupations.

Si aujourd'hui, la baisse des recettes est modérée car les principaux financeurs ont maintenu leur dotation, les surcoûts et la suractivité ont été importants et demeurent au-delà de la période de confinement dans un contexte chronique de sous financement du secteur.

"Des services essentiels, un engagement sans faille mais un sous-financement chronique problématique"

amb-assad.fr



Une prestation amplifiée en qualité sanitaire et en quantité

Acteur régional spécialisé dans la gestion et le traitement de linge des résidents en Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, La Blanchisserie Centrale est une entreprise d'insertion par l'Activité Economique fondée en 2007. Son périmètre d'activité couvre l'entièreté des Hauts-de-France, une partie de la Normandie et du Grand Est, ainsi que l'Île de France. 48 salariés occupent des postes d'agents de production et de livraison et sont accompagnés par une équipe administrative, technique et commerciale.

Une poursuite des activités durant la crise sanitaire et de nouveaux clients

Essentielles pendant la période de la Covid 19, les activités de la Blanchisserie Centrale ont dû se poursuivre durant la période du confinement afin de répondre aux besoins de ses clients (hôpitaux publics, privés et structures associatives) pour lesquels l'entreprise a décidé de maintenir une continuité de service. Elle a également décidé de prendre en charge de nouveaux clients : les familles des résidents ne pouvant plus accéder aux établissements hospitaliers, ces derniers ne pouvaient plus faire nettoyer leurs linges.

Un protocole méticuleux pour renforcer les mesures sanitaires

Bien qu'appliquant les normes de maîtrise de la bio contamination, de la RABC et disposant de la certification ISO 9001, la Blanchisserie Centrale a renforcé ses mesures d'ordre sanitaire.

D'une part, elle a mis à disposition de ses salariés sur leur poste de travail, des écrans de protection en plexiglass, des produits de nettoyage et de décontamination. Elle a modifié l'organisation du travail pour respecter les gestes barrières et de distanciation et a obligé le port du masque dès le 17 mars 2020.

D'autre part, elle a renforcé ses procédures de traitement du linge contaminé. La Blanchisserie Centrale est passée d'une centaine de kilos par semaine de linge à décontaminer à plus d'une tonne par semaine.

Un recours aux dispositifs de la CNAM pour atténuer les coûts engendrés

Pour couvrir une partie des frais liés au renforcement de ces mesures qui se monte à plus d'une quinzaine de milliers d'Euros, l'entreprise compte solliciter un dispositif mis en place par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie : la subvention « Prévention COVID » à destination des TPE et des indépendants. Cette aide permet de financer jusqu'à 50% des frais engagés dans l'achat ou la location d'équipements pour lutter contre la propagation du virus, plafonnée à 5000 euros.

" Des dispositifs financiers adaptés aux contraintes sanitaires "

la-blanchisserie-centrale.fr



Suractivité temporaire au sein des Jardins de Cocagne

Les Jardins de Cocagne produisent des légumes dans le respect du cahier des charges de l'Agriculture Biologique qu'ils commercialisent. La majeure partie des salarié.e.s sont en insertion sociale et professionnelle. Assurant une activité de production et de vente de produits de première nécessité, **l'activité des associations de Villeneuve d'Ascq et de Sin-le-Noble s'est poursuivie pendant le confinement.**

Variation des clients et des modalités de vente : une suractivité harassante

L'association de Villeneuve d'Ascq a d'abord fait face temporairement à une perte importante de certains clients habituels tels les étudiants et les salariés d'entreprises situées à proximité **puis rapidement à un afflux de clients nouveaux.** Certains arrivaient directement sur le site du fait du bouche à oreille et d'autres relevant du CCAS, nécessitaient une aide alimentaire sous forme de paniers alimentaires à leur livrer.

Avec 3 salariés en moins pour cause de Covid 19 et l'impossibilité d'accueillir un stagiaire, le directeur a bousculé son plan de travail. Les nouvelles conditions de vente à organiser in situ en tenant compte des modalités sanitaires et **les files de clients à accueillir l'ont contraint, avec les salariés encore en poste et quelques bénévoles, à gérer la logistique quotidienne.** Evidemment les rapports d'activité de l'année 2019 et le nouveau projet en développement ont été mis au placard.

Les clients reviennent à leurs habitudes d'achat d'avant

L'association de Sin-le-Noble avait quant à elle rejoint avec engouement l'initiative du département du Nord et de la Chambre d'Agriculture qui lançaient un drive fermier. Si cela lui a été salutaire pendant le confinement du fait du développement de ses ventes, cela n'a pas duré. Dès le retour à un contexte habituel, de nombreux clients ont arrêté leur achat via ce drive certainement pour revenir à leurs habitudes d'avant Covid à l'identique de ceux de Villeneuve d'Ascq. Ensuite, l'établissement de Douai qui accueillait physiquement les clients en voiture et les producteurs qui livraient les marchandises commandées s'est également retiré de cette démarche.

Les Jardins s'engagent et investissent malgré l'inconnu d'une situation sanitaire qui dure

Bien que « rincés et fatigués psychologiquement par une situation particulière qui dure », les deux Jardins de Cocagne s'engagent à fond pour soutenir les débouchés de leur production, valoriser les productions locales et biologiques et cheminer vers une souveraineté alimentaire des territoires.

Afin d'amoindrir les impacts économiques des premiers temps de la crise sanitaire, les deux associations portant les Jardins sollicitent le Fond Départemental d'Insertion dit de Rebond qui permet une compensation au regard des heures d'insertion assurées. Ainsi, du côté de Villeneuve d'Ascq, une subvention d'exploitation de 15 096 € a été obtenue et du côté de Sin-le-Noble, 7 804,50 €, permettant de reprendre en mains les projets laissés de côté.

Puis elles ont répondu à 2 AAP du Fond Départemental d'Insertion dit de Relance et ont obtenu 2 appuis financiers dédiés aux investissements pour un total de 100 000€ pour chaque association... Ceci contribuera à les doter d'équipements nouveaux, à irriguer leurs sols et à couvrir des terres de serres.

facebook.com/jardindecocagne

facebook.com/JardinCocagneRaquet



La crise sanitaire, amplificateur des fragilités structurelles du monde associatif

L'enquête « Covid » menée par le Mouvement associatif en partenariat avec Recherche et solidarités et le RNMA permet de dresser un tableau de l'impact de la crise sanitaire sur la vie associative en Hauts-de-France.

Quelques chiffres clés d'abord: 67% des associations n'ont pas pu maintenir plus de 20% de leur activité, 57% des associations ont dû revoir leur mode de fonctionnement, 87% des associations ont été obligées d'annuler un ou plusieurs événements.

Outre la dimension quantitative, il est essentiel aujourd'hui de mesurer l'impact de la récurrence des restrictions liées à la crise sanitaire pour les associations.

Le maintien de la mobilisation des bénévoles, un enjeu majeur

A l'échelle nationale, alors que durant le premier confinement 82% des associations ont maintenu des liens et relations avec les bénévoles en développant le télé-bénévolat et que 46% des associations se disaient prêtes à se mobiliser et à mobiliser leurs bénévoles pour faire face à la crise sanitaire, il y a désormais une crainte de démobilisation des bénévoles.

L'impact sociétal d'un tel phénomène serait extrêmement problématique au regard de la place que les associations occupent dans notre société et particulièrement en ces temps de crise et de risque de rupture du lien social.

Certains secteurs sont bien sûr plus affectés que d'autres par les restrictions de déplacement. Hors secteur du médico-social pour lequel existe des dérogations au regard des publics touchés, les bénévoles ne peuvent pas bénéficier de dérogations pour pouvoir se déplacer dans le cadre de leurs activités associatives.

Le fonctionnement des instances dirigeantes, sujet de préoccupation de longue date, en est particulièrement impacté, ce qui peut mettre en risque un ensemble d'associations, notamment lorsqu'elles sont employeuses.

La capacité d'adaptation des associations au contexte corrélée à leurs moyens

36% des associations ayant moins de 10 000 euros de budget n'ont pas repensé leur fonctionnement alors que seulement 11% de celles disposant de 100 à 200 000 euros de budget n'ont pas pu s'adapter. Il y a là un risque fort que la crise sanitaire vienne menacer la diversité associative, déjà fragilisée par les évolutions structurelles du monde associatif.

Cette inégale capacité d'adaptation des associations au contexte sanitaire se retrouve également dans la capacité à mobiliser les aides publiques : 4% des associations avec moins de 10 000 euros de budget ont pu recevoir une aide contre 40% à partir de 100 000 euros de budget. Ces aides semblent d'ailleurs d'autant plus adaptées aux associations que leur budget est important.

Si les pouvoirs publics ont pu être soutenant durant le premier confinement, c'est sur le moyen et long terme que les conséquences réelles de cette situation exceptionnelle sur le monde associatif apparaîtront. L'enjeu sociétal est de taille.

Les résultats de l'enquête de mars et septembre 2020 sur l'impact de la Covid 19 sur la vie associative est en ligne.



La filière équine fragilisée par des coûts de fonctionnement élevés

L'association Les cavaliers de Villeneuve d'Ascq en partenariat avec le poney club de Villeneuve-d'Ascq, comme tout centre équestre, a dû fermer ses portes durant la période de confinement. L'accueil et l'encadrement des membres étant stoppé, **le chômage partiel a été activé pour trois salariés** afin de limiter les charges salariales.

Pour autant, **l'entretien de la cavalerie a été maintenu** ce qui représente **du temps et des moyens**. On pense notamment à l'alimentation des soixante-douze équidés et à leur besoin de sortie journalier afin d'éviter le développement de pathologies liées à une inactivité. A défaut de prairies pouvant être proposées au pâturage, le premier mois fut intense.

Par chance, les conditions climatiques favorables du printemps ont permis au mois de mai un recours régulier au pâturage grâce aux prairies dont dispose le poney club et à la générosité d'un agriculteur local.

L'impact économique a quant à lui été décalé sur la période estivale. Les forfaits des adhérents étant annuels, les heures non réalisées durant le confinement ont été reportées sur la période estivale. Elles ont remplacé les stages habituellement proposés sur la période. **L'offre de stage, supprimée durant les vacances de pâques et d'été, représente, tout de même, 3 mois de chiffre d'affaires.**

L'association des Cavaliers de Villeneuve d'Ascq a bénéficié des soutiens de la Fédération Française d'Équitation, de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation et de la Région Hauts-de-France ainsi que de dons de particuliers. N'ayant plus de frais d'amortissement importants et ayant bénéficié des aides précitées, le poney club, contrairement à d'autres centres équestres, devrait passer l'année 2020, à priori, sans problématique économique majeure.

Pour autant, **le poney club vit une année stressante et intense en termes de gestion.** En effet, comme pour tout établissement dont le personnel est au contact du public, l'évolution de l'épidémie demeure une préoccupation forte. Et à cette période sanitaire inédite, s'ajoutent les attaques régulières contre les équidés. Les exactions étant régulières sur l'ensemble du territoire national, le poney club a dû investir dans l'installation de caméras et de radars sonores.

L'impact sur la pratique est quant à lui paradoxal. D'un côté, le centre observe **une baisse de motivation des pratiquants habituels** qu'il explique par une perte de motivation **liée à l'annulation des championnats de France**. A l'opposé, **il observe l'arrivée de nouveaux pratiquants qui plébiscitent cette année les activités extérieures.**

"Une filière à soutenir pour permettre sa survie."

poneyclubvilleneuveascq.e-monsite.com



Des ruraux et paysans de la région effacent les kilomètres qui les éloignent grâce au numérique

Accueil Paysan est une association regroupant des paysans et des acteurs ruraux qui promeuvent une agriculture paysanne et un tourisme durable qui leur permettent de vivre décemment là où ils sont. Leurs pratiques s'appuient sur la complémentarité entre l'activité agricole respectueuse de l'environnement et l'activité d'accueil permettant le maintien en vie des fermes, leur transmission et l'installation de jeunes. Ils font découvrir leur savoir-faire et leur environnement agricole, rural et écologique. Educatifs avec les enfants via leur accueil pédagogique et accessibles à tous notamment aux personnes vulnérables via leur accueil à caractère social, ils proposent différents types d'hébergement à tarif modéré : chambre, gîte, relais, ou camping et de séjour avec ou sans repas conçus majoritairement avec des produits de la ferme ou locaux.

Une association qui fonctionne avec des bénévoles.

L'association fonctionne avec des adhérents bénévoles qui portent les actions et appuient le développement du réseau régional. Elle organise des rencontres et échanges entre adhérents et avec les nouveaux porteurs de projets. Pour répondre aux besoins des adhérents notamment sur les questions d'expertise en accueil pédagogique ou social, des formations sont menées avec l'aide de spécialistes ou de membres qui apportent leur savoir-faire et leurs connaissances. L'association est appuyée financièrement par la Région et par les Départements du Nord et du Pas de Calais.

accueilpaysan.hdf@gmail.com

Une crise impactant les adhérents

De nombreux adhérents ont été impactés du fait de la suspension des accueils pédagogiques et des offres d'hébergement touristiques entraînant un manque de ressources financières. Aussi, ils ont initié localement la mise en vente de leurs produits en circuits courts sur de nouveaux marchés locaux ou au sein de leur propre structure. Les nouveaux adhérents ont également souffert, puisque les échanges pratiques et chaleureux avec les « anciens » n'ont pas pu avoir lieu en face à face.

Des bénévoles encore plus mobilisés via les outils numériques

Afin de continuer ses activités et de répondre aux demandes d'échanges de ses adhérents, les membres du conseil d'administration ont décidé d'organiser en visio les conseils d'administration, l'assemblée générale, les formations et les rendez-vous relatifs aux sollicitations en hausses des ruraux ou paysans souhaitant démarrer une activité agricole, pédagogique, sociale ou d'hébergement.

Les jeunes adhérents n'ont pas eu de difficultés à utiliser les outils numériques dont les réseaux sociaux. D'autres plus anciens ont demandé à être aidés. Avec l'aide des associations du réseau INPPACT en particulier, des formations leur ont été proposées mais celles-ci n'ont pas pu encore être réalisées du fait de la pandémie qui dure.

La pratique des réunions à distance via l'informatique s'est mise en place progressivement. L'association a même opté pour organiser l'assemblée générale de 2021 en visio afin de faciliter la participation de l'ensemble des adhérents. Si cela permet d'effacer les distances entre les membres implantés sur toute la région cela ne remplace pas leurs contacts directs, les visites des structures...ce qui justifie qu'un moment convivial en début d'été 2021 est d'ores et déjà prévu pour échanger en toute convivialité sur toutes les activités qui reprennent.

" Oui aux rencontres régionales via les outils numériques mais n'oublions pas les visites chaleureuses de terrain et les échanges pratiques en face à face "



Le monde mutualiste réactif pour assurer la continuité des activités

La Mutualité Hauts-de-France et les acteurs du monde mutualiste ont fait preuve de **réactivité pour assurer la continuité de leurs activités** durant le confinement.

Au sein des hôpitaux et des cliniques mutualistes, ce sont les **téléconsultations** qui se sont multipliées pour maintenir le suivi de patients. Au sein des Ephad mutualistes, pour répondre au besoin de lien social des résidents, ce sont **des séances de visio entre les résidents et leur entourage** qui se sont développées grâce à la mobilisation du personnel.

Et plus globalement, **le recours au numérique s'est intensifié** pour permettre aux collaborateurs de poursuivre leur travail à distance.

La Mutualité Hauts-de-France a, quant à elle, **adapté ses actions de prévention**. Pour exemple, dans l'Oise, l'un des premiers territoires concernés par les restrictions sanitaires, l'intervention de professionnels dans les écoles, sur la thématique de la santé buccodentaire, a été repensée sous forme de vidéo.

Dans le Boulonnais, à défaut d'une réunion en présentiel, les aidants de personnes fragiles ont pu échanger avec des professionnels via un tchat organisé suite à la diffusion d'une pièce de théâtre abordant la thématique.

On le comprend, **les outils numériques ont été un support précieux** pour maintenir ou repenser les

actions des mutuelles. Des mutuelles qui durant le confinement ont, chaque jour, pris une diversité d'initiatives pour apporter des solutions à leurs adhérents (lien : Covid 19 : les mutuelles au rendez-vous). Des initiatives qui ont perduré et été amplifiées pour les publics fragiles.

On peut citer les interventions en distanciel à destination des seniors autour de l'usage des médicaments ou encore la diffusion de vidéo à destination des femmes enceintes afin de les prévenir des risques pour elles et leur nourrisson d'une exposition aux polluants environnementaux.

Un mouvement mutualiste s'est également engagé en contribuant aux réflexions autour de notre système de santé. Au début de l'été, la mutualité française, par sa position globale d'acteur de santé (acteur de protection sociale, offreurs de soins,...) a ainsi pu formaliser des propositions pour le Ségur de la santé.

" Les mutuelles engagées pour contribuer aux réflexions autour de notre système de santé. "

hautsdefrance.mutualite.fr



Une aide d'urgence en équipements numériques pour les jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance

La **Fondation du Nord**, créée en 2018 sous l'impulsion du Département du Nord, est un collectif d'acteurs publics et privés qui soutient des projets favorisant l'inclusion dans le Nord. Sous l'égide de la Fondation Agir Contre l'Exclusion, cette fondation territoriale intervient sur **l'accès à l'emploi, l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et l'accompagnement des jeunes les plus fragiles.**

Mise en place d'une opération de soutien

Interpellée, durant le confinement, sur la situation des jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance, la Fondation du Nord en lien avec les équipes du Département, est venue doter les structures d'accueil de ces jeunes en tablettes numériques. **Objectifs : maintenir les liens familiaux et assurer le suivi pédagogique.**

D'une part, ces enfants étaient dans l'incapacité de rejoindre leur famille à cause du confinement. D'autre part, les structures d'hébergement n'étaient pas suffisamment dotées en matériel pour que les jeunes puissent suivre les enseignements à distance.

L'opération « 750 tablettes numériques » a été menée grâce au partenariat avec la **Fondation Anber**, concrétisant ainsi l'intention de rapprochement des deux fondations. L'action a également bénéficié d'un **mécénat en nature de la société Boulanger** (effort tarifaire + dons de 50 tablettes). La fondation ambitionne d'aller plus loin que cette aide matérielle d'urgence en travaillant avec les structures sur leurs besoins et les modalités de soutien à privilégier pour faciliter leurs actions.

" D'une aide d'urgence à un partenariat de long terme "

lafondationdunord.org

Un fonds de soutien abondé par la Fondation

La Fondation du Nord, aux côtés de la Fondation Anber, est également venue en aide aux entrepreneurs en abondant le **fonds d'urgence** mis en place par l'Adie. En effet, le réseau associatif de financement et d'accompagnement des créateurs d'entreprises (Adie) propose une aide à la trésorerie pour les structures en grande difficulté pendant les périodes de confinement.



Les enjeux numériques au cœur de l'ADEC ESS Hauts-de-France

« Améliorer votre connaissance des outils Web », « Développer votre visibilité sur le web », « Développer votre activité grâce aux outils web et aux réseaux sociaux », « Elaborer une stratégie numérique » : autant de formations mises en place en 2020 pour accompagner les structures de l'ESS face à ces enjeux.

Ces formations ont pu être financées grâce à la signature en janvier 2020 d'un accord de développement de l'emploi et des compétences (ADEC) d'un montant de 352 000 €, porté par l'UDES, la DIRECCTE, les organisations syndicales, ainsi que les OPCO Cohésion sociale et Santé.

Alors que **le numérique est un enjeu central de développement des entreprises de l'économie sociale et solidaire**, et ce d'autant plus dans le contexte sanitaire actuel, il est essentiel aux yeux de l'UDES d'accompagner les acteurs dans la période.

L'émergence de **nouvelles méthodes** d'accompagnement des publics accompagnés, le développement de **nouveaux produits ou services** ou encore la mise en œuvre du télétravail, les enjeux ne manquent pas !

C'est aussi le sens du travail engagé par **l'UDES et les organisations syndicales** pour aboutir en 2021 à un **accord national multiprofessionnel sur le numérique**, permettant de fixer un cadre paritaire clair au bénéfice des salariés et employeurs du secteur.

" Le numérique est un enjeu central de développement des entreprises de l'économie sociale et solidaire . "

www.udes.fr



Un début d'année prometteur bousculé par la crise sanitaire

Ouvert depuis novembre 2015, la société coopérative d'intérêt collectif **Le Polder est un café restaurant qui propose des produits bio et locaux et soutient des initiatives sociales et citoyennes.** Il organise ainsi de manière régulière dans ses locaux : la diffusion de documentaires, spectacles, concerts, débats et conférences...

Un arrêt d'activité lourd de conséquences pour la structure

Le confinement a donc eu des conséquences importantes sur son fonctionnement. Compte tenu du délai court entre l'annonce gouvernementale et la fermeture des restaurants, le Polder a enregistré une perte sèche de 1500€ liée à l'approvisionnement des stocks qui avait déjà été réalisé. Néanmoins, la structure a pu bénéficier de délais de paiements auprès de ses fournisseurs.

Des dispositifs financiers mobilisés pour compenser ces pertes

Cette situation a accentué la fragilité économique de la structure, dont l'équilibre structurel n'était pas encore atteint. Malgré un début d'année prometteur, lié à une hausse des fréquentations, le confinement a contraint **la direction à solliciter le fonds de solidarité afin de couvrir les charges fixes, ceci en complément du recours à l'activité partielle et des reports de mensualités** obtenus pour certains emprunts.

Le manque de visibilité quant à la durée des mesures de confinement associé à une situation financière

déjà fragile, a remis en cause la pérennité de l'entreprise.

Une reprise d'activité adaptée aux mesures sanitaires et de nouvelles perspectives

Pour autant, **la réouverture s'est faite progressivement** à partir de juin 2020. D'abord sous la forme de vente à emporter, les recettes faibles pendant la première semaine ont doucement progressé. In fine, la baisse du chiffre d'affaires sur juin est limitée à 10% par rapport à la même période l'année précédente. Pour autant, l'inquiétude persiste car le manque à gagner sur la période mars-juin 2020, la plus active du café-restaurant, reste important.

Dans ce contexte, la structure a lancé une **campagne de financement participatif** auprès des coopérateurs et de la clientèle afin de reconstituer en partie sa trésorerie et multiplie les démarches pour consolider sa situation économique.

A présent, le Polder tente d'envisager l'avenir plus sereinement et renforce sa communication via une newsletter et les réseaux sociaux.

"Des dispositifs et mesures pour contenir les tensions économiques"

facebook.com/lepolder



Rester proche des clients

Réorganisation de la vie de l'agence en adéquation avec les mesures sanitaires

Lors du premier confinement, l'agence du Crédit Coopératif de Lille a eu recours, pour une partie de ses salariés, au télétravail. 50% d'entre eux étaient à distance, équipés d'ordinateurs portables professionnels. L'autre moitié continuait de travailler depuis les locaux.

Ce dispositif a été mis en place en fonction de la situation de chaque collaborateur (accès aux transports, santé...). Lorsqu'un collaborateur était testé positivement à la Covid 19, l'ensemble des salariés étaient mis en télétravail et l'agence faisait un nettoyage particulier tout en maintenant son service clients.

Afin de **répondre à l'urgence de la crise sanitaire**, des réunions journalières étaient organisées, à la fois en présentiel et en distanciel, principalement pour évoquer la mise en place des premiers dispositifs (PGE, reports d'échéances...).

Une agilité de décision quant à la mise en application des mesures de l'Etat

Un des enjeux majeurs durant le confinement a été de **mettre en place et d'adapter les mesures de l'Etat**. La stratégie de la banque coopérative relative au PGE était claire : il devait être utilisé pour combler un manque d'activité voire une perte, tout en s'assurant que le client justifiait le manque à gagner ou la perte subie.

Reposant sur une volonté d'accompagnement, et non sur un développement de crédit, cette stratégie prenait en compte la capacité du client à rembourser le prêt, mais également à poursuivre ses investissements et le développement de son activité.

En ce qui concerne les reports d'échéance de prêt à moyen et long terme, l'ensemble du groupe BPCE dont le Crédit Coopératif est membre a activé une automatisation ciblée sur les entreprises ayant certaines activités principales, et ce dès le mois de mars.

Prendre en compte les contraintes sanitaires et proposer aux clients les solutions adéquates

Rester proche de ses clients était un enjeu majeur en leur montrant que le service se poursuivait, que les interlocuteurs étaient toujours disponibles et

qu'il était possible d'être accompagné pour diverses questions et opérations.

Pour ce faire, l'agence s'est adaptée à certaines situations particulières comme ce fut le cas pour des associations logées dans des bâtiments municipaux qui n'avaient plus accès à leurs archives et à leurs documents bancaires et à des situations communes en développement des solutions techniques telles que le paiement à distance, la remise à jour des matériels d'encaissements.....

"Un service aux clients adapté à leurs situations particulières ou communes."

www.credit-cooperatif.coop



Élargir le périmètre d'action

Le Bois de Deux Mains est une association créée en 2015 qui abrite un Atelier et Chantier d'Insertion et qui collecte et valorise les déchets bois. En ce sens, elle porte un double enjeu, environnemental et social : participer à l'économie circulaire et à la réinsertion de personnes sans emploi. L'association avec ses trois menuisiers, un designer, une vingtaine de salariés en insertion et une équipe de bénévoles participant à ses activités fabrique des meubles sous la marque «SEVE mobilier ». Ceux-ci sont à destination des particuliers, des entreprises et des collectivités.

L'un des derniers projets en cours est l'internalisation de l'activité soudure via la création d'un atelier spécifique.

Arrêt d'activité et annulations de commandes

A partir du 15 mars 2020, la structure a fermé ses portes et a cessé toute activité du fait de l'impossibilité d'appliquer les mesures barrières au sein de son atelier. Tout au long du confinement, les salariés et les bénévoles ont gardé le contact par le biais des réseaux sociaux. L'importance à développer les liens sociaux entre et avec les salariés en insertion s'est ainsi maintenue.

Une reprise progressive s'est faite à partir du 4 mai grâce à la mise en œuvre de rotations d'équipes et de mesures légales sanitaires. En plus de l'arrêt de l'activité, une partie des commandes a été annulée par les clients, notamment celles émanant des entreprises.

Une agilité stratégique après la reprise timorée des activités et des affaires

Si les commandes des particuliers ont bien repris depuis le déconfinement, celles des entreprises restent timides et cela impacte fort ses recettes. Afin de réagir à cette baisse des demandes et assurer la pérennité de la structure, l'association a élargi son périmètre d'action en répondant à des appels à projet en Ile de France.

Un recours aux subventions de l'Etat et aux dispositifs de la finance solidaire

Pour pallier les difficultés financières engendrées par la crise, l'association a mobilisé plusieurs leviers. Dans un premier temps, elle a sollicité le Fonds Départemental d'Insertion auprès de la DIRECCTE. Cette subvention, qui lui a été délivrée dans des délais très courts, lui a permis de résoudre ses problèmes de trésorerie. Dans un second temps, elle a fait appel au « Pacte de Relance » d'Initiative Somme France Active Picardie. Ce dispositif, prenant la forme d'un diagnostic individualisé et d'un prêt sous la forme d'avances remboursables, a pu permettre à l'association de consolider sa trésorerie et de combler les pertes liées à certaines charges.

Un appui de l'ADEME

En septembre 2020, Le Bois de Deux Mains a bénéficié d'une aide de 4 177 €, de l'ADEME, Agence de la transition, dans le cadre d'un dispositif exceptionnel de secours aux structures de l'économie sociale et solidaire dont l'activité relevait du réemploi et de la réutilisation. L'objectif recherché de ce dispositif était de stabiliser la situation de trésorerie et de préparer la relance de l'activité.

"Les appuis financiers obtenus dont celui de l'ADEME ont contribué à gérer ces bouleversements et à évoluer vers notre modèle de demain."



Accélérer la digitalisation des outils d'accompagnement

L'Union Régionale des Associations Culturelles et Éducatives du Nord Pas de Calais – Picardie ou URACEN accompagne ses membres soit plus de 250 associations et une cinquantaine de collectivités des Hauts de France. Implantée à La Madeleine, Amiens et Beauvais, elle leur apporte conseils, services de gestion, formations et divers autres soutiens dans l'objectif de booster l'animation des communes du territoire régional. Au-delà des actions dédiées à ses membres, puisque labellisée Point Information Vie Associative depuis 2007, elle accompagne gratuitement les porteurs de projet associatif et informe les associations sur diverses thématiques.

Après quelques jours de stupeur et de consternation au début du premier confinement, la gouvernance et les quatre salariés de l'URACEN ont accéléré la « digitalisation » de l'accompagnement. L'URACEN a alors investi dans du matériel numérique permettant ainsi la continuité d'une bonne part de ses activités en non présentiel. Puis elle a renforcé sa communication via les réseaux tels que Youtube, Facebook, Linked In, Twitter, puis a augmenté la périodicité de ses newsletters et amorcé la création d'un forum virtuel pour répondre aux questions de ses membres à distance.

En parallèle, l'URACEN a proposé un audit numérique des associations l'ayant sollicité. Elle a repéré parmi elles, deux typologies : celles dirigées par de jeunes actifs rôtés au numérique mais ayant des lacunes quant aux réglementations en place et celles dirigées par des personnes sans activité professionnelle maîtrisant un peu plus l'aspect juridique, mais pas les outils numériques. Forte de cette connaissance, prenant en compte également le besoin de temps dédié à la prise en main par les associations des outils numériques, elle a organisé un plan d'actions en format distanciel. Ceci dans l'objectif de garder des liens fédérateurs avec ses membres et avec le tissu associatif, de transmettre des informations pratiques et opérationnelles sur les diverses mesures spécifiques au contexte.

Un plan d'actions en format distanciel pour soutenir plus de 250 associations

L'URACEN a mis en place des formations relatives à la communication sur les réseaux sociaux, aux possibilités d'administrer une association en ligne avec pour exemples le cas de la gestion d'une assemblée générale en distanciel avec des votes à distance sécurisés ou le maintien des liens avec ses adhérents. Elle a accompagné avec des conseils juridiques, les associations reportant dans le temps leur assemblée générale, celles confrontées à l'incapacité de

ses bénévoles à participer à leurs instances de gouvernance ou celles ayant vu leurs adhésions chuter faute d'activité. Elle a mis en œuvre de nouveaux rendez-vous hebdomadaires, tels un soutien psychologique des associations où il est question d'écoute et de réponse aux questions, notamment sur les diverses mesures d'aide, et d'autres temps thématiques visant l'apport de conseils techniques précis pour aider les associations à maintenir leurs activités. En plus de cette offre organisée autour des effets de la crise, elle a réussi à organiser des webinaires ciblés sur ses thèmes habituels ainsi que 3 Webinaires spécifiques « collectivités locales » à destination des élus locaux.

L'URACEN, une tête de réseau réaffirmant son rôle de corps intermédiaire

L'ensemble de ses services a permis à l'URACEN d'augmenter le nombre des associations se rapprochant d'elle. Grâce au LMA et à la CRESS, elle avait les informations relatives aux mesures d'aide à leur transmettre. Grâce à ses contacts maintenus avec les associations, elle a recueilli des témoignages quant à leur vécu qu'elle a fait remonter aux divers services de l'Etat et des collectivités locales. Faire des actions en distanciel a donc été le bon choix. Elle projette donc le maintien de ce format pour ses rendez-vous à venir. Mais elle sait que l'avenir de nombreuses associations est chargé d'incertitudes.

“ L'utilité du distanciel pour transmettre et recueillir des informations utiles à la vie des associations ”

www.uracen.org



L'outillage des acteurs de l'accompagnement en ESS durant la crise comme opportunité de collaboration entre réseaux

Le Réseau Tremplin, animé par la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Hauts-de-France (CRESS Hdf), est un collectif de 23 structures d'accompagnement à la création d'activité. Les membres du Réseau Tremplin interviennent en appui à l'ensemble des porteurs de projets de l'Economie Sociale et Solidaire quelle que soit leur nature, leur motivation, leur ambition, leur statut juridique, leur stade de développement ou leur potentiel. **Ils les orientent et les accompagnent tout au long de leurs parcours, de l'idée au projet, de la prise d'initiative à sa concrétisation.**

Dès 2020, le Réseau Tremplin s'est organisé en 2 cercles :

- un premier cercle composé des structures d'accompagnement à la création en ESS lauréates de l'appel à projets Starter ESS de la région Hauts-de-France,
- un second cercle élargi composé du cercle 1 et de toute autre structure d'accompagnement et/ou de financement intervenant régulièrement auprès de porteurs de projet dans l'ESS.

Pour le 1er cercle : durant la période de confinement puis de déconfinement, des réunions mensuelles en visioconférence ont été mises en place entre les structures de l'accompagnement à la création en ESS financées par la Région dans le cadre de Starter ESS, la CRESS Hauts-de-France, et la Région, afin de **prendre le pouls de l'accompagnement ESS sur le territoire**, de remonter **les besoins des structures** et d'accroître le dialogue avec la Région en cette période si particulière.

Plus largement, **il a été nécessaire, pour adapter l'outillage, de recenser les besoins de l'ensemble des acteurs de l'accompagnement** actifs tant sur la création, le développement que la consolidation des structures de l'ESS. Dans ce cadre, **la CRESS Hauts-de-France et Le Mouvement associatif Hauts-de-France ont lancé une enquête à destination des acteurs de l'accompagnement à la création en ESS en Hauts-de-France** (structures ayant un ou des conseillers CREAP et/ou ayant un ou des charges de mission DLA et/ou étant référencée PIVA+ et/ou étant membre du Réseau Tremplin).

Cette dernière a permis de :

- recenser les attentes et besoins partagés par les différents acteurs de l'accompagnement (pour pouvoir y proposer des réponses adaptées),
- inciter les différents acteurs de l'accompagnement à partager les initiatives impulsées durant la période.

Une concertation qui se poursuit avec **en octobre 2020, le 1er séminaire des acteurs de l'accompagnement des structures de l'ESS en Hauts-de-France**. Par celui-ci, la CRESS HDF et le LMA HDF ont l'ambition de renforcer les liens entre les acteurs de l'accompagnement par de l'interconnaissance et du partage d'informations ; un maillage des acteurs et des ressources aux services des structures de l'ESS de la région.

"Recenser les besoins et adapter l'outillage."

tremplin-hdf.org



Adapter son activité sans fragiliser les personnes accompagnées

L'Apei de Lens et environs, c'est 14 établissements et 350 salariés qui accompagnent sur divers aspects plus de 700 personnes en situation de handicap. La période de confinement a conduit l'association à prendre de nombreuses dispositions techniques loin d'être sans incidence. Ses équipes ont repensé et mis en place des modalités d'action et d'accompagnement pour assurer la continuité du service dans des délais extrêmement courts et avec un environnement légal très changeant.

Pour pallier la fermeture de l'Institut Médico Educatif (IME) durant le confinement, l'équipe a proposé un suivi à domicile, a œuvré pour l'obtention d'autorisation de sorties spécifiques d'enfants et a su maintenir dans l'urgence des liens avec les familles dont l'enfant handicapé vivait difficilement le confinement. Pour les Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT), un suivi à domicile des travailleurs a été organisé afin de les appuyer dans leur quotidien via, entre autres, l'aide à la compréhension des informations.

L'association a également adapté son offre de transport et ses services de restauration en étendant les amplitudes horaires et la distance physique tout en s'interrogeant sur le maintien du lien social et sur l'aménagement de ses foyers pour permettre l'isolement en chambre.

Des professionnels ont accepté de changer de fonction ou de terrain de travail : des éducateurs de l'IME ont renforcé l'équipe du foyer, des encadrants ou moniteurs d'atelier ont assuré le ménage du foyer qui était habituellement pris en charge par un ESAT dont les travailleurs étaient confinés chez eux. Bref, les équipes ont repensé et mis en place des modalités d'action et d'accompagnement pour assurer la continuité du service dans des délais extrêmement courts et avec un environnement légal très changeant.

Le rôle précieux des fédérations et des unions régionales

Dans ce contexte, l'Udapei 62 a entretenu le lien entre les 8 Apei du Département via des Visio, l'URIOPSS a décrypté quotidiennement les informations et directives légales via des flashes Covid. Les réseaux ont permis également de porter la parole des établissements auprès des institutions publiques dans les espaces de dialogue départementaux et régionaux et d'appuyer la mise en œuvre de dispositifs impulsés par l'Etat. Pour exemple, dans le Département du Pas-de-Calais, l'URIOPSS a coordonné en lien avec l'ARS et la Maison Départementale des Personnes



Handicapées (MDPH) la création d'une « communauté 360° » permettant la mise en lien des professionnels du territoire pour apporter des réponses à même de soutenir l'ensemble des habitants en situation de handicap et leurs proches aidants. L'Apei de Lens et environs y a pris part.

Une gouvernance toujours mobilisée sur l'enjeu d'une société inclusive

En chamboulant les modalités d'accompagnement initialement pensées pour permettre aux personnes en situation de handicap de vivre une vie d'enfant et d'adulte de qualité avec bien-être et émancipation, les dispositions prises ont pu ou peuvent encore s'avérer violentes pour la gouvernance de l'association dont les membres sont des parents ou amis de ces personnes en situation de handicap. Aussi, la gouvernance réfléchit aux solutions possibles légales et cohérentes avec les besoins des personnes concernées. Elle poursuit également une réflexion autour de sa communication, certes de plus en plus numérique mais toujours avec la volonté de contribuer à une société plus inclusive.

“ Maintenir le bien-être et l'émancipation de la personne handicapée dans son environnement malgré la crise sanitaire ”



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire
Hauts-de-France



ESSHDF

Une économie d'avance